

jamais se combler. Chacun se faisait un devoir religieux d'arracher aux eaux la victime qu'elles avaient détruite : ce ne fut cependant que vingt heures après l'accident que nous pûmes l'en retirer. Ah ! combien était grande la douleur de ce peuple qui revoyait sans vie celui qui en avait fait goûter les délices et par ses conseils et par sa charité ! Plus de cinq cents personnes entouraient le corps à la sortie des eaux, et chacune d'elles disputait aux autres l'honneur de le transporter au presbytère du lieu. Rendu là, on procéda à le changer, à le revêtir de ses habits sacerdotaux et à l'exposer pour satisfaire aux désirs pressés d'une foule immense qui encombra le presbytère, afin de contempler pour la dernière fois l'homme de bien que la mort venait de lui enlever. Depuis ce moment jusqu'à celui de l'enterrement, qui eut lieu le lundi, cette foule ne fit que s'accroître ; et c'est avec peine que les personnes de la maison purent l'éloigner, alors que, devenant trop compacte pour la grandeur de l'appartement, elle menaçait de l'écraser. Lundi, le premier jour de mai, fut le jour fixé pour les funérailles. Il était beau et triste en même temps de voir le nombreux concours qui se pressait sur la voie publique pour assister à cette triste et lugubre cérémonie.

Toutes les paroisses voisines avaient fourni leur contingent de sympathie, l'église pouvait à peine contenir l'immense foule qui l'encombra. Le service funéraire fut chanté par Messire Beaubien, Curé de St. Thomas. Quatorze prêtres assistaient à cette triste solennité. Plusieurs messieurs chantaient en musique la messe et un cantique adapté à la circonstance. Tout fut exécuté avec une sombre et décente mélodie, malgré l'alterité qui fut donnée sur ce qu'un des jubés menaçait de s'écraser, et qui pour le moment donna l'épouvante aux personnes qui se trouvaient placées en bas. Après le service on procéda à la descente du corps dans sa dernière demeure qu'on avait préparée sous le chœur du côté de l'évangile ; et ce fut avec une extrême et pénible surprise que les assistants qui s'attendaient à entendre prononcer l'éloge de leur bien aimé pasteur, de celui qu'ils avaient su si bien apprécier, le virent descendre sans qu'aucun des prêtres présents daignât élever la voix pour proclamer les bienfaits d'une vie consacrée tout entière au bonheur moral et physique de ses concitoyens, et que ses confrères doivent se faire un devoir d'imiter. Il y avait là pourtant quelqu'un qui aurait pu faire l'éloge du défunt, alors que le clergé était sorti du chœur, s'il n'eût pas craint de blesser les usages reçus et de manquer de respect à la décision qui semblaient avoir prise les prêtres présents de ne le point faire. (a)

Après ce court exposé des détails qui ont accompagné les derniers jours de celui que nous pleurons, nous allons relater les faits principaux qui ont signalé sa vie.

Michel Dufresne naquit dans la cité de Montréal en mil-sept-quatre-vingt-onze, de parents d'une condition humble, mais aisés. Louis Dufresne, son père, exerçait dans cette ville la profession de négociant ; il était généralement estimé et respecté par tous ceux qui avaient occasion de l'employer. Sa mère, Marie Arbour, était considérée comme une vertueuse et bonne femme par toutes ses connaissances. Dès son bas âge, ses parents et leurs amis prenaient plaisir à remarquer les heureuses dispositions de ce jeune enfant, qui, malgré sa faible constitution, devait être un jour un ornement pour le clergé canadien, un citoyen modèle, un homme enfin qui semblait né pour la régénération de son pays : de ce pauvre Canada qu'il aimait tant, qu'il travaillait avec tant d'ardeur à rendre heureux, et lui inspirait, par son exemple et ses nombreux écrits, le goût de cette science qui seule pourra le tirer de la fausse position où il est engagé, je veux parler de l'agriculture, cette science si digne de l'homme libre ! On nous pardonnera sans doute cette digression qui devait venir plus tard, mais il ne nous est pas toujours possible de caser nos idées suivant la stricte méthode des événements.

Après avoir fréquenté les écoles primaires, il entra jeune encore au Séminaire de Montréal, où il termina son cours. Il sut toujours se faire distinguer par le bon vouloir qu'il avait de s'instruire. Malgré les dispositions naturelles d'un tempérament qui le prédisposait à se raidir contre le joug de l'obéissance, et cette belle douceur qui fut plus tard une de ses vertus, il sut se plier aux exigences de sa position et maîtriser ce que la nature avait en lui de défectueux. Il fit des études assez brillantes dont il ne cessa jamais d'utiliser les fruits pour le bien-être de tous. Son cours fini, il embrassa l'état ecclésiastique, et commença dès lors à acquérir ces vertus précieuses du prêtre zélé et infatigable. La régence d'une classe, dont il fut chargé étant ecclésiastique, donna la mesure de son talent à enseigner, par la satisfaction de ceux qui étudièrent sous lui et par les progrès qu'ils firent sous sa conduite.

En 1814 il reçut les saints ordres de la prêtrise de Monseigneur Joseph Octave Plessis, évêque de Québec. Il servit ensuite quatre ans comme vicaire à la cure de Québec, où il sut se faire chérir de tous ses supérieurs, et tous ceux qu'il administra. Plus tard il fut nommé chapelain de la Congrégation et en même temps curé de Ste. Foye. Nous ne pouvons donner des détails sur l'administration de ce double office, mais nous pouvons dire qu'il mérita là comme ailleurs, l'approbation générale des personnes dont il était chargé de diriger les âmes. Le zèle et les talents de ce bon prêtre, bien

connus de ses supérieurs, nécessitaient, dans l'intérêt général, une mission plus élevée et plus étendue que celle qu'il avait servie jusqu'alors : c'est pourquoi il fut nommé à la cure de Saint-Nicolas, où les habitants, quoiqu'ils déjà bien disposés par ses prédécesseurs, avaient cependant besoin de la mâle et énergique éloquence de M. Dufresne pour entrer tout de bon dans cette voie de régénération qu'il a été le premier à ouvrir en Canada et dans laquelle aucun autre n'avait encore eu le courage d'entrer : tant étaient grandes les difficultés qui s'opposaient à cette œuvre ; tant fallait de courage pour essayer d'abattre un vice qui avait malheureusement jeté de trop profondes racines dans le cœur des Canadiens : nous voulons parler de la tempérance ; œuvre grande, œuvre sublime et dont le succès ne demandait rien moins que le courage invincible et la persévérance toute chrétienne du clergé canadien en général et de M. Dufresne en particulier. Dire tout le labeur, tous les soins, toutes les peines qu'il se donna pour rendre prospère et heureuse une paroisse dont la pauvreté et le malaise étaient devenus proverbiales dans le pays, serait une tâche pour nous aussi longue que difficile. Nous laissons à la population de cette paroisse le plaisir de proclamer les bienfaits dont elle lui est redevable. Nous avons tant à dire sur les dernières années de son brillant ministère, que nous craignons de trop nous étendre sur des faits que la distance des lieux nous empêche de connaître particulièrement. Nous aurions dû mentionner cependant qu'il desservit St. Nicolas l'espace de seize ans, et que pendant dix ans il desservait en même temps Saint-Giles et Saint-Sylvestre ; et les heureux habitants de ces dernières paroisses surtout se rappelleront long-temps toute la sollicitude qu'il mit à pourvoir à leurs besoins spirituels et temporels. Les sacrifices qu'il fit et les soins qu'il donna pour l'érection des chapelles de ces paroisses respectives, témoignent hautement de son zèle et de sa charité pour la propagation de cette religion qu'il savait si bien enseigner. Nous laissons de même aux habitants de ces paroisses la tâche de dire quels furent ses fatigues, et son zèle à les supporter, pour faire la desserte de ses nombreuses ouailles dispersées sur une étendue de plus de vingt-deux lieues, qu'il était obligé de parcourir la moitié du temps à pied, et souvent exposé à toutes les intempéries des saisons les plus rigoureuses, n'ayant le plus souvent qu'une pauvre chaumière pour s'abriter. De si longs et pénibles travaux étaient la joie de son âme, il y ajoutait encore la plus grande partie de ses revenus ; car sa bourse, comme son cœur, fut toujours ouverte aux malheureux. Il avait fait assez de bien dans cette paroisse ; il avait débranché la vigne du Seigneur des ronces qui en retardaient l'heureuse croissance ; il en avait enfin régénéré l'âme, en lui donnant une nouvelle vie et les moyens de la conserver, quand ses supérieurs, toujours charitablement inquiets sur le sort des nécessiteux, crurent que son ministère devait s'exercer ailleurs. Il fut donc rappelé de cette paroisse où les habitants conservent encore aujourd'hui le doux et consolant souvenir de ses vertueux bienfaits. Saint-Gervais devait sentir, à son tour, les heureux effets de la prédication du zélé apôtre ; lui aussi devait en quelque sorte être régénéré ; et pour qui connaissait et le prêtre et la paroisse il sera facile de concevoir toute la sagesse qui a présidé à la nomination de M. Dufresne comme directeur de cette nombreuse partie de nos frères.

Il prit possession de la cure de St.-Gervais à la Saint-Michel en 1838. Après avoir fait la connaissance nécessaire avec les principaux habitants des différentes parties de sa nouvelle paroisse, il s'occupa de suite de l'éducation qui était moins que prospère, malgré le bon vouloir qu'avait montré son vénérable prédécesseur, messire Pâquet, pour la rendre plus générale. Messire Dufresne avait un plan d'instruction publique et élémentaire qu'il avait mûrement et sagement coordonné. Ses notions étaient, pour ainsi dire, neuves sur l'enseignement qu'il voulait rendre facile et utile pour tous. Il a laissé de nombreux écrits sur ce sujet, nous regrettons que l'espace que nous nous sommes prescrit dans cette notice ne nous permette pas d'en dire quelque chose ; nous pouvons dire seulement que la classe agricole du pays était l'objet particulier de sa sollicitude, parce qu'il savait toute l'importance qui s'y rattache, par rapport à la prospérité et au bien-être d'une nation. Les écoles, à son arrivée étaient peu nombreuses et assez mal conduites ; il s'attacha à les rendre meilleures et plus en harmonie avec le genre d'éducation que doit recevoir cette partie de nos concitoyens. Il en augmenta le nombre à seize, et au moment où il nous fut enlevé, toutes ces écoles produisaient des fruits salutaires, dont les effets se font sentir tous les jours. Il les surveillait toutes avec le zèle et l'amour d'un père, il présidait aux examens de chacune d'elles, et nous qui avons eu le plaisir d'assister à quelques-unes de ces cérémonies, où la jeunesse, pépinière d'enfants qui un jour sera appelée aux devoirs de bons citoyens, se montra digne des peines que le bon curé se donnait pour instruction morale et religieuse. La joie qui se peignait sur le visage de son ami de l'éducation, nous disait assez qu'il était amplement payé de son labeur en faveur d'une cause si honorable pour le pays, qui avait soif de s'instruire, et de jeter à la face de ses ennemis un démenti formel à l'accusation d'indifférence, si mensongèrement portée contre la masse de ses habitants. Nous ne pouvons mieux faire ce nous semble, que d'extraire de son testament quelques paragraphes relatifs à l'éducation et à l'agriculture. Nous citons textuellement. Après avoir fait certaines dispositions pour l'avancement des écoles, il continue ainsi : " Je dois déclarer mon intention quant à la manière d'employer cet argent et diriger les écoles. 1^o J'entends que ce soit pour les écoles catholiques de la paroisse, car autrement je voudrais que la moitié de ces bons restants retournât à mes frères et sœurs, et l'autre moitié fût distribuée par parties égales entre les collèges de Nicolet et de Ste. Anne de la Pociatière. 2^o Je voudrais que monsieur le curé d'alors

(a) La censure que les auteurs de la notice font des prêtres présents, pour n'avoir pas daigné élever la voix en cette occasion, est imméritée, pour ne rien dire de plus ; ces prêtres se sont conformés à l'usage du diocèse. Quant aux laïcs présents, qui au défaut du clergé auraient pu faire l'éloge du défunt, ils ont bien fait de respecter la décision de ses confrères et de suivre leur exemple, en ne blessant pas l'usage reçu. On a étrangement abusé en France de l'usage contraire, et aujourd'hui les hommes les plus éminents ordonnent, par des clauses formelles de leurs testaments, qu'il ne soit pas prononcé d'éloge sur leur tombe.